

Recyclage des emballages en plastiques : Citeo et EMC inaugurent le troisième centre de surtri pour accélérer le tri et le recyclage

Mende (Lozère), 19 juin 2026 – En présence de Mathieu Lefèvre, Ministre délégué chargé de la Transition Ecologique, Citeo et Environnement Massif Central (EMC) inaugurent aujourd'hui à Mende un nouveau centre de surtri des emballages ménagers en plastiques. Doté de technologies de pointe, ce site marque une étape clé pour accélérer le recyclage en France et atteindre les objectifs européens : recycler 55 % des emballages plastiques d'ici 2030. Avec ce troisième centre de surtri en France, la filière franchit un cap décisif : industrialiser le recyclage des plastiques jusqu'ici peu valorisés, et structurer de nouvelles chaînes de recyclage.

Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la Transition écologique :

« La dépendance au plastique vierge importé et la surconsommation d'emballages ne sont pas des fatalités. Le Plan plastique présenté par le Gouvernement agit notamment sur ces deux fronts : réduire nos emballages superflus pour plus de sobriété, et substituer autant que possible le plastique vierge importé par des matières recyclées localement. Le centre de surtri de Mende incarne cette double ambition : une industrie du recyclage plus performante, créatrice d'emplois non délocalisables, et pleinement intégrée à l'économie circulaire. La transition écologique, c'est l'alliance de la sobriété et de l'innovation, au service de notre souveraineté économique. »



Un levier concret pour transformer le recyclage des plastiques

Avec l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques, la France collecte désormais une grande diversité de plastiques qu'il est indispensable de mieux séparer pour les recycler efficacement. Entre les centres de tri et les usines de recyclage, les centres de surtri constituent ainsi un **nouveau maillon clé de la chaîne** : ils permettent d'affiner le tri en

distinguant précisément les différents types de plastiques. En regroupant ces flux issus de tout le territoire, les centres de surtri améliorent la qualité des matières triées et rendent possible le développement de nouvelles filières de recyclage, comme celle du pot de yaourt fin 2025.

Les **emballages concernés** par le surtri

- les bouteilles de lait en PET opaque blanc,
- les emballages en polystyrène (PS), comme les pots de yaourt
- les barquettes en PET (viennoiseries, charcuterie, fruits et légumes)
- les bouteilles en PET coloré, d'eau gazeuse par exemple.

Aujourd'hui, **75% des emballages ménagers en plastique sont recyclables**, cela a doublé en 10 ans. Concrètement, cela veut dire que 3 emballages plastique sur 4 disposent d'une filière de recyclage. Pour le restant, soit une filière de recyclage est en cours de développement, soit ils devront être remplacés par des solutions d'éco-conception. L'objectif de **Citeo est d'atteindre 100% d'emballages en plastique recyclage en 2030**.

Une usine à haute performance technologique et environnementale

Fruit d'un partenariat entre Citeo et EMC, le site de Mende illustre un changement d'échelle indispensable. Le site représente un investissement de **15 millions d'euros financés par Citeo**, confirmant l'engagement des acteurs de la filière dans la transformation de l'économie circulaire.

Le centre de Mende traite **15 000 tonnes de plastiques par an**. Parmi ses atouts :

- 10 machines de tri optique de dernière génération
- Tri jusqu'à **7 types de plastiques différents**, avec une pureté entre 95% et 98%
- Dispositifs de sobriété énergétique (équipements électriques, récupération de chaleur)

Résultat : **un tri plus précis, plus efficace et plus durable**, permettant d'augmenter significativement les taux de recyclage des emballages ménagers en plastique.

Une dynamique nationale en pleine accélération

Le site de Mende s'inscrit dans un programme national porté par Citeo :

- 3 centres de surtri déjà opérationnels, le premier avec Bourgogne Recyclage à Beaune, le second avec Suez à Épinal
- **49 millions d'euros déjà investis par Citeo**
- Capacité cible : **70 000 tonnes de plastiques surtriés par an**

Et la dynamique se poursuit : un **quatrième centre**, opéré par Sepur à Thiverval-Grignon (77), est en cours de construction et sera mis en service d'ici fin 2026, afin d'atteindre une capacité cumulée de **100 000 tonnes traitées chaque année**.

« Les centres de surtri sont devenus un maillon indispensable pour faire entrer le recyclage des plastiques dans une nouvelle dimension. En permettant de trier plus finement des emballages aujourd'hui encore peu recyclés, ils transforment des flux complexes en ressources valorisables et ouvrent la voie à de nouvelles filières industrielles. Avec ce site de Mende, et grâce à un partenariat de grande qualité avec Environnement Massif Central, nous passons concrètement à l'échelle pour répondre à un défi majeur : recycler davantage et mieux, tous nos emballages en plastique. » **Anne-Sophie Louvel**, Directrice des Opérations chez Citeo

« Ce projet illustre notre capacité d'innovation et notre engagement territorial. Grâce à des technologies de pointe et une approche sobre en énergie, ce centre pérennise l'activité locale et contribue à l'accélération de l'économie circulaire en France. » **Olivier Dalle**, Président d'Environnement Massif Central

Pour en savoir plus sur les centres de surtri : <https://www.youtube.com/watch?v=k42DXfsQes&t=24s>

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

Contacts presse

Marie Moirand – citeo@havas.com – 06 07 03 60 74

Inès Descamps – citeo@havas.com – 07 86 18 65 93